

SYNAPSE

Synergie des Acteurs de la Promotion Santé Environnement



Contact : Léa Berrien_mail : synapse@ariena.org _tél : 03 88 58 38 44

Bienvenue sur la plateforme SYNAPSE. Nous vous invitons à lire les informations ci-dessous. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter à l'adresse suivante : synapse@ariena.org

En vous inscrivant, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions d'utilisation de cette plateforme.

FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME DU RESEAU SYNAPSE

Cet outil est votre outil ; plus vous proposez de contenus, de documents, êtes force de proposition plus il pourra vivre et s'adapter à vos besoins. N'hésitez pas à poster des commentaires, proposer des formations ou webinaires organisés par votre structure, partager vos méthodes, outils, documents de référence, communiquer sur les actions que vous menez.

Présentation de Whaller



Whaller

La plateforme utilisée pour le réseau SYNAPSE a été créée par l'entreprise Whaller. Whaller est une solution française collaborative simple et complète, qui permet aux organisations de créer leurs propres réseaux sociaux sécurisés, sur mesure et entièrement personnalisables.

Whaller accueille plus de 500 000 utilisateurs, 25 000 réseaux.

Que peut faire un membre sur la plateforme ?

Les interactions des différents membres sont multiples : chacun.e peut consulter les informations mises en ligne et l'annuaire des professionnels, commenter une publication d'un autre membre, publier des informations, images, vidéos, événements, sondages, discuter en privé, faire une visioconférence, proposer des nouveautés pour l'outil, échanger ses ressources numériques et documentaires, chercher des partenaires pour un projet, trouver des formations, travailler collectivement...

Les différentes fonctionnalités de la plateforme



Environnement extérieur



Environnement intérieur



GT SYNAPSE



Lorraine



Nouveautés

Cette plateforme a un vocabulaire spécifique, les différentes pages internet, groupes sont ici appelés **des sphères**. Elles sont « étanches » ce qui implique qu'il n'est pas possible de voir le contenu d'une sphère sans être invité dans cette dernière par l'animateur-trice. L'ensemble des sphères est appelé **une organisation**. Il existe plusieurs fonctionnalités que l'on peut retrouver dans les différentes sphères.

Annuaire

Dans chaque sphère se trouve une liste des membres faisant partie de la sphère. Il est possible de savoir quels membres sont intéressés par quelle thématique et de retrouver s'ils ont renseigné leur profil, des informations de contact, sur leur poste et leur structure. Il est possible d'envoyer un message privé à un autre membre pour poser une question, proposer une collaboration, échanger.

Agenda de sphères

Agenda de sphère

Février 2021						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

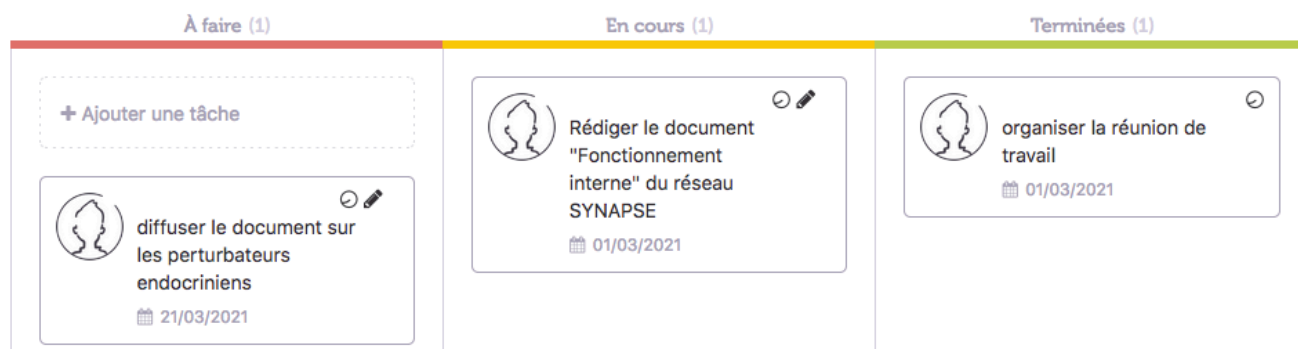
C'est simplement un **calendrier** dans lequel sont recensés tous les évènements proposés sur la sphère. Par exemple, un membre propose un webinaire dans un groupe thématique, il sera automatiquement mis dans le calendrier de cette sphère.

Box de sphère

Cet outil est tout simplement une **boîte de dépôt de documents**. Ils sont évidemment liés soit à une thématique ou au projet que les membres sont en train de faire. Chacun peut y ajouter des documents à condition d'être en lien avec la sphère où ils sont déposés. L'animateur·trice se réserve le droit de déplacer un document qui ne serait pas à sa place, de reprendre le système de classement voire de supprimer un document qui serait déjà présent.



Kanban des tâches



Le kanban est un **outil de travail**, permettant une vision globale des tâches à faire dans la page/sphère. Elles sont triées sur trois colonnes en fonction de leur état d'avancement : à faire, en cours et terminées. Les tâches peuvent être assignées à soi-même ou à d'autres membres.

Les différentes sphères/groupes

Il existe plusieurs types de sphères sur la plateforme SYNAPSE :

- Les « groupes généraux » visibles par tous les membres
- Les groupes locaux

- Les groupes thématiques
- Les groupes de travail

Les groupes généraux

Ces groupes sont visibles par l'ensemble des membres, ils constituent les pages/sphères de base.



La page « Accueil/ Page générale » qui permet de communiquer avec l'ensemble des membres de la plateforme pour les **informations importantes qui peuvent concerner tout le monde ou plusieurs thématiques**, les formations ou webinaires, les documents importants...

La page « Présentation du réseau » où **chaque structure peut se présenter** ou valoriser une action en santé environnement en cours ou réalisée.



La page « Nouveautés » qui va permettre de **diffuser les nouveautés issues des autres groupes et des journées de rencontres** et de faire des **propositions pour l'évolution de l'outil** : nouvelles thématiques, appels à participation pour de nouveaux projets, demandes de nouveaux tutoriels, idées d'amélioration de la plateforme...



La page « AAP et financements » qui va recenser les **appels à projets et les différents financements** en cours nationalement, régionalement dans le domaine santé environnement.

Les groupes locaux



Ces groupes ont vocation à présenter les **informations locales** et à faciliter la création de groupes de travail : les formations ou journées d'échanges de pratiques proposées par une des associations du groupe de coordination, les « appels à participation » d'autres structures pour la recherche de partenaires pour des groupes de travail locaux, appels à projets et financements locaux : départementaux, communauté de communes...

Les groupes thématiques

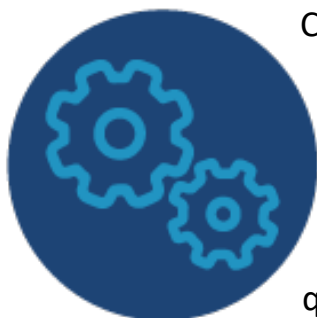
Ce sont des **groupes d'échanges, d'expertise et de discussions** sur des thématiques de santé environnement. Tous ces groupes ont les mêmes fonctionnalités : « agenda de sphère » pour voir les événements, « box de sphère » pour partager des documents.



Dans chaque box de sphère des groupes thématiques se trouve un document Word, permettant de recenser les bases de données numériques. Chaque membre est invité à renseigner ce fichier partagé et à ajouter ses propres liens de travail.



Les groupes de travail



Ce sont des groupes de **projets collectifs résultant des rencontres par ante-région, du groupe de coordination ou issus de propositions des membres du réseau**. Il peut s'agir de groupes de travail de rédaction d'un document, de groupes d'échanges de pratiques, de rédaction commune d'appel à projets, ...
Chaque groupe a un administrateur·trice, référent du groupe et qui est en lien avec l'animateur·trice.

Mise en place de nouveaux groupes, nouvelles adhésions

Nouvelles adhésions ou identifiants

Chaque nouvelle structure qui souhaite faire partie du réseau SYNAPSE et accéder à la plateforme, doit faire une demande à l'adresse suivante : synapse@ariena.org. Elle doit renseigner et signer la charte pour adhérer au réseau (cf : paragraphe les conditions d'accès au réseau).

Si plusieurs professionnels d'une même structure ont des besoins de consultations, publications différentes, ils peuvent faire la demande d'autres comptes utilisateurs auprès de l'animateur·trice : synapse@ariena.org

Il est important de préciser que si la plateforme est gratuite pour les membres du réseau, son fonctionnement est payant et augmente avec le nombre d'inscrits. Cela explique pourquoi le nombre de participants est limité aux acteurs agissant dans le champ de l'Éducation et la Promotion Santé Environnement (EPSE) et également en nombre de participants par structure. Par ailleurs, il n'est pas possible pour les membres du réseau d'inviter directement d'autres partenaires, ces derniers doivent en faire la demande au groupe coordination de la plateforme SYNAPSE.

Nouvelles sphères

Toute demande de nouvelles sphères (groupe de travail, nouvelles thématiques, ...) doit être présentée à l'animateur·trice. Cela lui permet d'avoir une vision d'ensemble de la plateforme, d'éviter la multiplication des sphères avec les mêmes thématiques, d'assurer une continuité graphique.

L'animateur·trice se réserve le droit de supprimer les sphères créées sans son aval.

Validation d'une production d'un groupe de travail

Les productions du groupe de travail ont vocation à être présentées aux membres du réseau SYNAPSE au niveau Grand Est. L'animateur·trice se chargera de publier ces informations dans les sphères adéquates.

Liens avec les autres membres

Chaque membre peut s'il le souhaite demander des précisions à chaque proposition d'un nouveau groupe de travail ou thématiques. Il peut aussi signifier son désaccord **argumenté** à la création de nouveaux groupes de travail ou à la validation des productions ou parties de production issues de ces groupes.

En cas de besoin de régulation, le groupe de coordination a le dernier mot pour la validation du groupe de travail ou des points de désaccord dans la production. Il pourra aussi proposer des journées d'échanges sur les thématiques qui divisent les membres du réseau.

Gouvernance

L'animatrice

Léa Berrien est votre contact privilégié pour toutes questions concernant la plateforme et le réseau SYNAPSE. Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse : synapse@ariena.org ou par téléphone au 03 88 58 38 44.

Elle s'occupe de toutes les demandes des membres à la fois pour la plateforme mais aussi sur des demandes de mises en réseau, d'aide au montage de projets. Elle administre la plateforme, ajoute des contenus, propose des formations pour l'utilisation de l'outil.

Elle **utilise la plateforme comme un outil permettant d'informer le réseau sur la tenue d'évènements, de saisir les besoins et les problématiques des différents professionnels**. Elle est présente dans chaque groupe thématique/de

travail et groupes généraux puisqu'elle est chargée de la coordination des actions au niveau Grand Est. Elle a accès à l'ensemble des sphères.

Le groupe de coordination

Le groupe de coordination est constitué

- des salariés des trois têtes de réseaux chargées de la coordination du réseau SYNAPSE : Ariena (Léa Berrien, synapse@ariena.org) , Graine-Champagne (Barbara Robin, barbara.robin@grainechampagneardenne.fr) et LorEEN (Julien Ducheine, julien.ducheine@loreen.fr)
- des partenaires institutionnels et financiers : ARS Grand Est, DREAL, Région Grand Est.

En partenariat avec l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé).

Il valide l'inscription des nouveaux membres, prend des décisions pour les documents ou groupe de travail faisant débat, travaille à l'évolution de l'outil et aux propositions faites par les membres, propose de nouveaux groupes de travail.

Cette organisation est une base de travail, elle peut être amenée à être modifiée au fur et à mesure de l'utilisation de la plateforme, soit par des membres du réseau qui proposent des évolutions (ex : associer des structures au groupe de coordination), soit par le groupe de coordination ou l'animateur·trice pour faciliter l'utilisation de l'outil.